

Vos questions / nos réponses

problème parents/consommation

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/01/2013 00:13

bonjour,

je suis une fille de 16 ans, dans ma 17e année, et ça va faire environ 1 an et demi que je consomme de l'herbe régulièrement. je suis en 1ère ES, avec des résultats tout à fait convenables et une vie sociale tout à fait normal, je fais du sport, bref, une situation plutôt banale. le problème, c'est que ma mère a découvert pour la première fois que je consommais du cannabis au milieu de l'année dernière. évidemment elle l'a très mal pris, ce que je peux comprendre, je me suis fait remonter les bretelles, et après, c'est passé, elle n'en a pas non plus parlé à mon père, car je dois avouer que j'ai menti sur ma consommation, connaissant la position de mes parents face aux stupéfiants. mais bref. il y a un mois à peu près, mes parents ont trouvé de l'herbe dans ma chambre alors que j'étais au lycée, parce qu'ils ont fouillé (ma mère ayant trouvé rolls et filtre d'indus blancs, etc., encore une fois car elle a fouillé, entre temps). MEGA remontage de bretelles, encore une fois je comprends, ce sont mes parents. hier encore, ils ont retrouvé du matos, encore une fois car ils ont fouillé. ça a été la fois de trop je crois, j'ai eu le droit à la morale pendant 1h30, l'horreur. le souci c'est que mes parents et moi, on ne s'entendra jamais sur ce sujet car les deux sont COMPLÈTEMENT anti-cannabis, ils sont hyper fermes sur le sujet, pas moyen de discuter, ce qui me pousse à leur mentir trop souvent, sur la fréquence de ma consommation. je ne peux pas leur dire la vérité, car je sais que de toute façon leur point de vue ne changera pas vis à vis de quoi que ça soit concernant la drogue, quelle qu'elle soit. j'ai donc une relation extrêmement tendue avec eux, je suis "fliquee" tout le temps, on ne discute vraiment plus beaucoup... je suis consciente de les décevoir, ma mère me reproche sans arrêt une chute de mes notes (effectivement, au collège, j'étais excellente, et maintenant plus vraiment mais je sais que ça n'est pas lié à ma consommation ou du moins pas entièrement, c'est juste que le passage collège lycée fait en général chuter les notes... même si les miennes restent tout à fait correctes et acceptables). mes parents ont une réaction démesurée à mes yeux, ils veulent aller au commissariat demander plus de rondes devant le lycée, savoir avec qui je suis et ce que je fais en permanence, je me fais hurler dessus et traiter de droguée (je ne suis pas dépendante, il m'arrive de tout stopper net sur de plutôt longues périodes, et aucune sensation de manque..) je lui ai dit que je ne consommais jamais au lycée, sauf que ça n'est pas vrai, et que demain ma mère a rdv avec mon CPE, car j'ai eu quelque problèmes avec mon lycée à cause de l'herbe, rien de grave, juste des dires à mon conseil comme quoi je n'étais pas toujours nette, bref. je sais pas quoi lui dire après ce rendez vous qu'elle va avoir, le dialogue sur ce sujet est impossible et je vais terminer en ermite chez moi, privée de tout, et surtout, ma relation avec mes parents va continuer à se dégrader, je ne sais vraiment plus quoi faire, je ne compte pas arrêter ma consommation, tant qu'elle ne nuit à personne, et qu'elle ne ruine pas ma vie, mais je ne vois vraiment pas comment arranger les choses avec mes parents qui sont ultra fermés d'esprit à ce sujet, n'ayant eux même JAMAIS consommé. merci d'avance pour votre aide..

Bonjour,

Nous comprenons, à la lecture de votre message, que vous vous trouvez dans une impasse avec vos parents en ce qui concerne votre consommation de cannabis. Vous décrivez une consommation régulière et vous pouvez la stopper sans difficulté. Vous expliquez aussi que vous ne comptez pas arrêter tant qu'elle ne nuit à personne et ne vous "ruine pas votre vie". Nous supposons que vous aimeriez bien convaincre vos parents d'accepter cette consommation alors que, dans le même temps, vos parents tentent de vous faire entendre qu'il serait préférable pour vous d'arrêter.

Pour l'instant, votre consommation ne nuit à personne. C'est probablement vrai, mais c'est également discutable, et ce pour plusieurs raisons. Le cannabis étant un produit illicite, vous encourez, d'un point de vue légal, jusqu'à un an de prison et 3500 euros d'amende, lorsque vous en consommez. De plus, et vous semblez en prendre conscience même si vous le nuancez, le cannabis peut avoir une influence sur les résultats scolaires et les performances en terme d'attention, de concentration et de mémoire. Enfin, comme tout produit pouvant susciter une dépendance, la consommation de cannabis peut être occasionnelle et contrôlée puis, sans que l'usager ne s'en rende compte, devenir de plus en plus régulière et poser d'importantes difficultés pour être diminuée ou arrêtée. Votre mère a rendez-vous au lycée. Peut-être votre consommation est-elle en train d'avoir des conséquences sur votre attitude et votre attention en cours (vous n'êtes pas toujours "nette"), et peut-être aussi que vos enseignants commencent à s'inquiéter de la tournure que prend votre consommation. Un autre aspect à soulever est votre jeune âge. En effet, on sait que plus une consommation de produit psychotrope commence tôt dans la vie, plus il y a de risque que cette consommation se complique à moyen ou long terme.

Pour toutes ces raisons, et probablement pour d'autres encore, il semble difficile d'attendre de vos parents qu'ils acceptent votre consommation ainsi que la présence d'un produit illégal sous leur toit. Non pas qu'ils veuillent attenter à votre liberté et votre libre arbitre, mais tout simplement parce qu'il en va de leur responsabilité de parents.

De votre côté, vous êtes certaine de maîtriser la situation et de ne (vous) faire aucun mal, et vous ne voyez donc pas pourquoi l'on veut vous persuader d'arrêter. Vous risquez donc, tous les trois, de rester braqués sur vos positions respectives, ce qui ne fera en rien avancer les choses.

Il existe de nombreuses raisons de consommer du cannabis. Passer un bon moment entre copains, se détendre, décompresser, mais aussi essayer d'oublier des soucis, soulager un mal-être, une souffrance... Dans toutes ces situations, le cannabis peut apparaître comme une "fausse bonne solution" et prendre le pas sur d'autres façons de passer du bon temps, de se faire du bien. Une consommation de produit psychotrope n'est pas forcément problématique, mais cela n'est jamais anodin. En effet, choisir de consommer un produit qui, d'une façon générale, modifie nos perceptions et notre relation à nous-même, au monde, demande à ce qu'on se pose la question de "pourquoi on le fait, pourquoi ça plaît". Afin d'avancer par rapport à cela, nous vous encourageons à réfléchir à vos propres motivations à fumer, à ce que cela vous apporte. Vous pourrez ainsi réfléchir au lien qui vous unit à ce produit et rester vigilante par rapport à l'évolution de cette "relation".

Nous comprenons que l'ambiance à la maison soit très tendue, et il semble primordial de retrouver un apaisement dans la situation que vous vivez, de rétablir un dialogue ouvert et constructif pour chacun à ce

sujet. C'est pourquoi nous vous proposons d'aller rencontrer, avec vos parents, des professionnels dans une Consultation Jeunes Consommateurs. Pas besoin d'avoir envie d'arrêter pour y aller ; le souhait de pouvoir parler et réfléchir à sa consommation suffit amplement ! N'hésitez donc pas à prendre contact avec les centres dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message, vous pourrez y trouver, avec ou sans vos parents, un espace d'accueil et de dialogue.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour parler de la situation qui vous préoccupe, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Liberté-Unité d'Ivry sur Seine au Centre Municipal de Santé

64, avenue Georges Gosnat
94200 IVRY SUR SEINE

Tél : 01 80 51 86 81

Site web : www.gh-paulguiraud.fr

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h - Mercredi de 8h45 à 11h - Un samedi sur deux de 9h à 12h

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous: lundi-mardi-mercredi de 14h à 17h

Substitution : Initiation-suivi et prescription de traitement de substitution aux opiacés, délivrance sur place pour les patients suivis.

[Voir la fiche détaillée](#)

Centre d'Enseignement, de Recherche et de Traitement des Addictions-CERTA

12 avenue Paul-Vaillant Couturier
Centre Hospitalier Paul Brousse
94804 VILLEJUIF

Tél : 01 45 59 32 60

Site web : hopital-paul-brousse.aphp.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous des jeunes de 12 à 23 ans avec ou sans entourage - Possibilité d'hospitalisation en hôpital de jour (information secrétariat)

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

